

Et Publication sur le site internet de Territoire d'énergie Mayenne

La séance du bureau s'est tenue **le lundi 10 mars 2025** en présentiel, au siège du syndicat d'énergie, rue Louis de Broglie à Changé de 11h à 14h.

	ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
2025-13	Finances – Convention de remboursement relative aux frais de structure entre Territoire d'énergie Mayenne et la SEM Énergie Mayenne	Approuvée		

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE		
2025-12	Mobilité électrique – Convention de partenariat avec l'association ESTACARS, liée à l'établissement d'enseignement supérieur ESTACA Laval	Approuvée

www.territoire-energie53.fr

accueil@territoire-energie53.fr